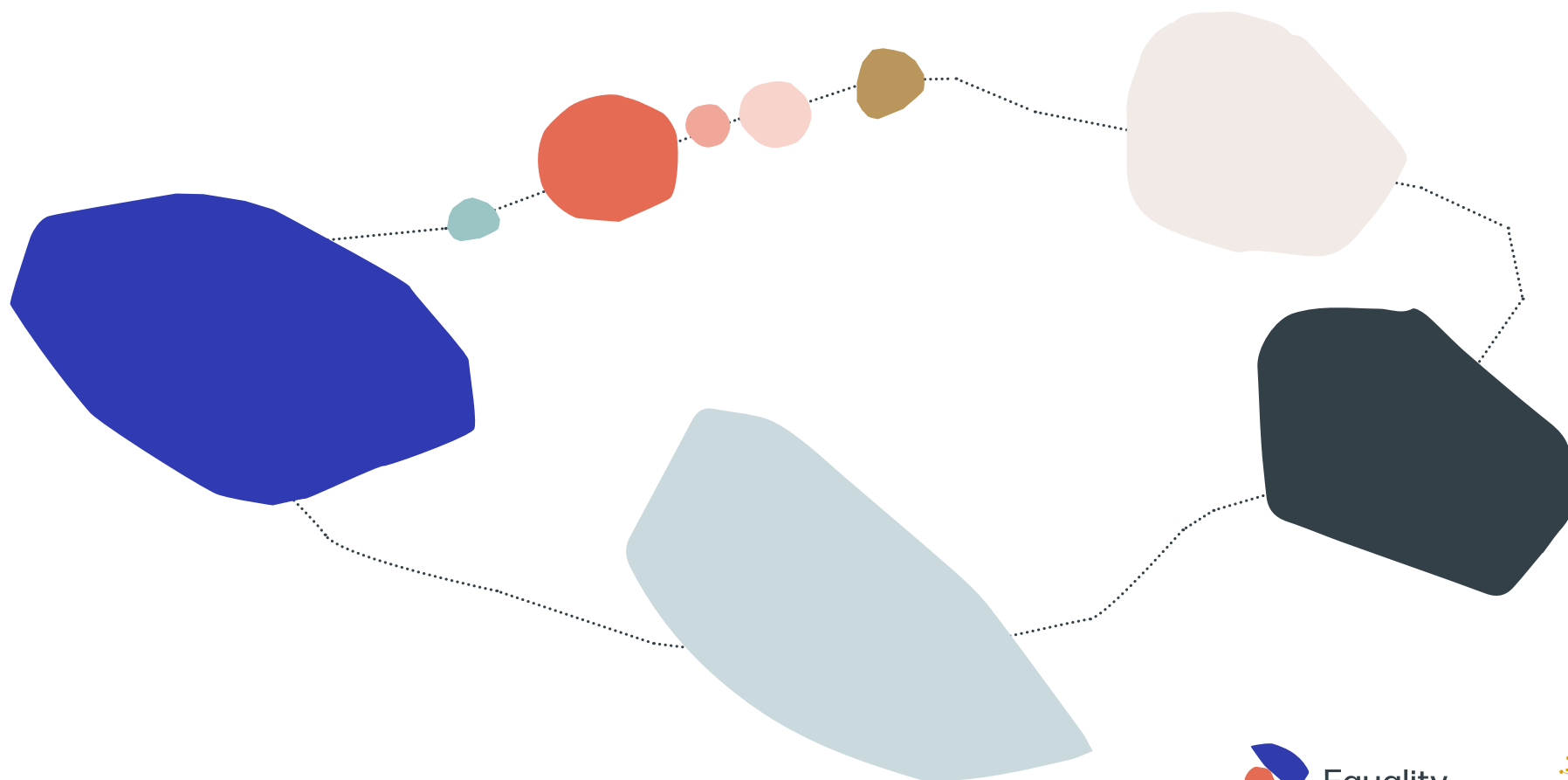


# Le cadre VPI-ADAPT+

Comment adapter les programmes de prévention de la violence entre partenaires intimes



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

### **Auteurs**

Vandana Sharma, MD, MPH

Jennifer Scott, MD, MPH

Katherine Belen, Ph.D.

Elizabeth Dartnall, M.Sc.

Anik Gevers, Ph.D.

### **Citation suggérée**

Sharma V, Scott J, Belen K, Dartnall E, Gevers A. (2022). Le cadre VPI-ADAPT+ : Comment adapter les programmes de prévention de la violence conjugale. Résumé exécutif. Equality Insights Lab et l'Initiative de recherche sur la violence sexuelle.

### **Remerciements**

Les auteurs souhaitent remercier ceux qui ont consacré de leur temps à contribuer à ce guide. Nous remercions en particulier les membres du comité consultatif pour leurs précieuses contributions et commentaires, ainsi que les personnes et les organisations qui ont partagé du matériel et participé à des entretiens pour éclairer ce guide.

### **Financement**

Ce travail a été financé par l'Initiative de recherche sur la violence sexuelle.

# Introduction : Quoi, qui, pourquoi, comment ?

Le cadre VPI-ADAPT+ est un processus systématique permettant d'adapter les programmes de prévention de la VPI à de nouveaux contextes et/ou populations.

## De quoi parle ce guide ?

Le cadre VPI-ADAPT+ est conçu **pour aider diverses parties prenantes à adapter les programmes de prévention de la violence conjugale (VPI)** à différentes populations et contextes. Le document d'orientation comprend :

- Informations générales sur l'adaptation du programme VPI
- Le **cadre VPI-ADAPT+**: un processus étape par étape pour mener des adaptations
- Outils à utiliser lors de l'adaptation et ressources supplémentaires
- Exemples de cas pour illustrer les enseignements tirés des adaptations précédentes du programme VPI

Le guide s'appuie sur une analyse documentaire et des entretiens avec des informateurs clés, avec la contribution et l'examen d'un comité consultatif d'experts.

## A qui s'adresse ce guide ?

Ces conseils **s'adressent aux responsables de la mise en œuvre du programme, aux chercheurs, aux donateurs et aux autres parties prenantes** qui envisagent d'adapter un programme de prévention de la VPI ou sont déjà en train d'adapter un programme de prévention de la VPI.

## Pourquoi avons-nous besoin de conseils pour adapter les programmes de VPI ?

Au cours des dernières décennies, un nombre croissant de programmes visant à prévenir et réduire la VPI ont été conçus, mis en œuvre et évalués dans de nombreux contextes différents. Alors que les responsables de la mise en œuvre des programmes, les chercheurs et les donateurs s'intéressent de plus en plus à l'adaptation de ces interventions de prévention de la VPI « éprouvées et testées » à de nouveaux contextes et/ou populations, il existe un besoin de conseils et d'outils pour faciliter et renforcer ce processus. L'utilisation de ces conseils peut aider **à prévenir une utilisation inefficace des ressources et des adaptations qui pourraient ne pas réussir ou qui pourraient contribuer à des conséquences imprévues.**

## Comment utiliser ce guide ?

Ce document propose une **approche flexible**, reconnaissant que le processus d'adaptation peut ne pas être linéaire et peut paraître très différent selon les différentes adaptations. Nous vous encourageons à utiliser ce guide d'une manière qui convient à votre programme.

# Le cadre VPI-ADAPT+

Ce cadre décrit un processus délibéré et planifié pour faciliter la modification du contenu, la prestation ou la mise en œuvre d'un programme pour un contexte ou une population différente.

Le cadre VPI-ADAPT+ s'appuie sur la théorie et la pratique existantes et comprend une combinaison d'étapes adaptées aux programmes de prévention de la VPI dans divers contextes à travers le monde.

Le cadre comprend 15 étapes réparties en cinq étapes clés correspondant à l'acronyme anglais ADAPT (qui signifie « adapter »). Ceux-ci incluent :

- A - évaluer le contexte et sélectionner un programme de prévention de la VPI
- D - concevoir l'approche d'adaptation
- A - adapter le programme VPI
- P - piloter et affiner un programme adapté de prévention de la VPI
- T - mise en œuvre et évaluation ciblées du programme adapté de prévention des VPI

Les étapes sont également organisées selon les différentes phases d'un cycle de programme typique dans le contexte d'une programmation de développement ou humanitaire. Par exemple, l'évaluation du contexte et la sélection du programme de prévention de la VPI (étape A) ont généralement lieu pendant la phase de planification et de développement du programme, qui peut inclure la création d'un projet ou d'une proposition de financement. Les étapes D, A et P se déroulent pendant la phase d'adaptation et de pilotage d'un programme et l'étape T survient pendant les phases de mise en œuvre et d'évaluation d'un programme de développement ou humanitaire. Cela peut avoir diverses implications d'un point de vue pratique et/ou opérationnel, car différentes équipes ou décideurs peuvent être impliqués dans la phase de développement du programme plutôt que dans la phase d'adaptation et de pilotage. Des ressources budgétaires limitées ou inexistantes au stade de l'élaboration du programme ou de la proposition peuvent

rendre difficile le rassemblement des principales parties prenantes ou la réalisation d'évaluations des besoins.

Le cadre met l'accent sur un processus intentionnel, planifié et validé pour l'adaptation systématique des programmes de prévention de la VPI fondés sur des données probantes qui : a) cherche à éviter les écarts involontaires et les adaptations « à la volée », b) permet une approche flexible, reconnaissant que les étapes ne suivent pas nécessairement un processus linéaire et c) prend délibérément en compte les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour développer des capacités d'adaptation. Le cadre VPI-ADAPT+ s'appuie sur les enseignements tirés des programmes adaptés de prévention de la VPI issus de pays à revenu élevé et de pays à revenu faible ou intermédiaire, mettant ainsi en évidence les considérations et les approches pertinentes pour les publics et les contextes mondiaux.

Le cadre VPI-ADAPT+ souligne également l'importance d'une approche fondée sur des principes. Le + (plus) fait référence à l'intégration de plusieurs principes généraux et mesures de qualité tout au long du processus d'adaptation. Cela implique d'adopter une approche **communautaire participative et centrée sur les femmes**, en tenant compte des questions éthiques tout au long du processus, notamment en **abordant les problèmes de sécurité et en minimisant les risques, les dommages potentiels et en menant une documentation systématique ainsi qu'un suivi et une évaluation axés sur l'apprentissage**.

La figure 1 résume les étapes et étapes clés du cadre VPI-ADAPT+. Veuillez vous référer à la version complète du guide pour plus de détails sur les étapes et les étapes.

+ Approche communautaire participative et centrée sur les femmes  
 + Adaptation éthique et fondée sur des preuves  
 + Suivi et évaluation axés sur l'apprentissage

A

D

A

P

T

#### ÉVALUER LE CONTEXTE ET SÉLECTIONNER UN PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA VPI

- 1 Évaluer le contexte communautaire et les facteurs de risque de VPI
- 2 Sélectionnez un programme VPI à adapter
- 3 Consulter les parties prenantes et établir des partenariats

#### CONCEVOIR L'APPROCHE D'ADAPTATION DU PROGRAMME VPI

- 4 Examiner les éléments essentiels du programme et du matériel VPI sélectionnés
- 5 Affiner la théorie du changement
- 6 Identifier les adaptations nécessaires et développer une approche

#### ADAPTER LE PROGRAMME VPI

- 7 Modifier les composants sélectionnés du programme et/ou développer de nouveaux supports tout en tenant compte de la fidélité et de l'adéquation
- 8 Obtenir des commentaires sur les matériaux et l'approche adaptés auprès des parties prenantes et des communautés
- 9 Documenter le processus d'adaptation et capturer l'apprentissage

#### PILOTER ET AFFINER LE PROGRAMME VPI ADAPTÉ

- 10 Concevoir et réaliser un test pilote d'un programme adapté parmi la population d'intérêt, y compris les indicateurs clés
- 11 Analyser les résultats du projet pilote, et affiner les matériaux et l'approche en conséquence

#### MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION CIBLÉES

- 12 Élaborer des plans de mise en œuvre et d'évaluation
- 13 Mettre en œuvre un programme adapté et collecter des données de S&E
- 14 Analyser les données, interpréter les résultats et élaborer des recommandations pour éclairer les prochaines étapes
- 15 Diffuser les résultats et mettre à l'échelle des programmes efficaces contre le VPI.

PHASE DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME

PHASE D'ADAPTATION ET PILOTE

PHASE DE MISE EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION

Figure 1 : Le cadre VPI-ADAPT+

—



